

Droit d'auteur pour les photographies

Auteur connu

Durée de protection

Vie de l'auteur + 50 ans suivant l'année de son décès.

Titularité du droit d'auteur

- **Oeuvre commandée**

Avant 2012

Le client est considéré comme le premier titulaire du droit d'auteur, s'il a commandé une photographie et l'a payée en entier (sauf entente contraire).

Après 2012

Les photographes canadiens sont les premiers titulaires des droits d'auteur des images qu'ils produisent.

- **Oeuvre réalisée dans l'exercice d'un emploi ou pendant une formation**

L'employeur est le titulaire des droits d'auteur des œuvres produites (sauf mention contraire dans le contrat de travail).

Auteur inconnu



Created by Adrien Coquet
from Noun Project

Durée de protection

50 ans après la première publication de l'œuvre si elle a été publiée.

OU

75 ans après la création de l'œuvre si elle n'a jamais été publiée.

Personne morale (entreprise, gouvernement, municipalité)

Durée de protection

50 ans après la création de l'œuvre.

Exception quand une personne physique est titulaire de la majorité des actions avec droit de vote de la société : Vie de l'auteur + 50 ans suivant l'année de son décès.

Titularité du droit d'auteur

Les œuvres préparées ou publiées sous la direction ou sous la surveillance des gouvernements fédéral, provincial ou municipal appartiennent à ceux-ci.

Droit d'auteur pour les photographies par BDA sous

